39e Année — N° 14105

Le Matin

Mercredi 1er Novembre 1922

BOUL^D & FAUB^G POISSONNIÈRE, PARIS (IXe) ADRESSE TÉLÉGR.: MATIN-PARIS TÉL. GUT. 03-04, 03-05, 03-06, 15-80

LE NUMÉRO 15 centimes

LA TEMPÉRATURE

La Toussaint ? Beau temps... éphémère. Gelée blanche ; vent N.-O. à S.-O. faible, frais. Paris, 768 ; nuit, —1° ; jour, +10°.

La dépression de Bretagne est détruite : +21mm Ouessant ; le minimum de Westphalie sera entièrement comblé ; +12 à +15mm de Poitiers à Cassel. Hausse moindre : +8mm Shetland, +10 à +19mm Dantzig. Dépression au N.-O. Islande et O. Irlande-Ecosse. Maximum 771-772 O. France. — Bonne journée d'aviation ; vents faibles. Visibilité moyenne, sauf brouillards épais le matin.

PARIS BEAU TEMPS

Les ministres et l'administration des P. T. T. recommandent au public d'indiquer, pour les lettres adressées à Paris, l'arrondissement.

L'administration des P.T.T. et les ministres ne pourraient-ils donner l'exemple, en marquant sur leur papier à lettre leur numéro d'arrondissement? Quel est le ministre qui met cette indication, déclarée indispensable, sur son papier à lettre?

Y A-T-IL UNE REPRISE DES AFFAIRES?

D'une enquête ouverte par le "Matin" il résulte qu'une amélioration à peu près générale peut être constatée dans les diverses branches de notre commerce et de notre industrie

Il n'est bruit actuellement que de reprise des affaires. A croire maintes affirmations appuyées de certains chiffres, notre commerce et notre industrie seraient entrés dans une ère de prospérité telle, que nous serions mal venus à envisager sans sérénité le développement d'une situation économique et financière que de bons esprits persistaient à considérer encore, comme assez angoissante.

La « reprise des affaires » dont on nous parle tant correspond-elle à la réalité et dans quelle mesure ? C'est ce que le *Matin* a voulu savoir, et, fidèle à ses habitudes, il a cherché sa documentation aux sources mêmes. Aujourd'hui, il livre à ses lecteurs les résultats de l'enquête à laquelle il a procédé auprès des groupements professionnels et techniques les plus qualifiés pour émettre un avis autorisé.

On verra que si des réponses recueillies il ressort qu'une reprise des affaires se produit bien à l'heure actuelle, il résulte également qu'elle n'a pas le caractère d'un brusque saut du marasme à la grande prospérité. Ce que l'on peut constater, c'est une amélioration, ici notable, là infiniment moins sensible, mais, il faut le dire, à peu près générale. Nous assistons, semble-t-il, au déclenchement d'une lente, profonde et puissante poussée, et c'est peut-être là un phénomène plus intéressant à constater qu'une brusque montée dont la nervosité même peut faire craindre qu'elle n'ait point de lendemain.

***

L'automobile

— *La situation est incontestablement plus favorable qu'en* 1921, constate-t-on à la chambre syndicale de l'automobile. *Le succès du dernier Salon nous permet d'espérer une reprise générale des affaires. Toutefois les nuages ne manquent pas à l'horizon. La taxe de luxe frappe très lourdement l'automobile. Nous mériterions cependant plus de ménagements, car notre industrie est à la fois celle qui atteint les plus gros chiffres d'exportation et celle qui est la moins tributaire des matières premières étrangères. Nous tirons en effet du sol français la presque totalité de nos matériaux...*

La loi de huit heures, en renchérissant la main d'œuvre, nous *handicape* bien à l'égard des industries automobiles étrangères. Mais, somme toute, il y a lieu d'être optimiste quant à la saison qui vient.

Commission-exportation

— *Il y a indiscutablement une recrudescence des affaires*, proclame-t-on à la chambre syndicale des agents représentants de l'exportation. *La situation s'améliore depuis 1920. Cependant, la situation des changes ne nous permet pas d'être exagérément optimistes. Des arrêts brusques sont toujours possibles après des emballements. C'est un peu comme le jeu des montagnes russes...*

Le bâtiment

A la *chambre syndicale de l'industrie et du bâtiment*, on nous a dit :

— *Il y a bien une reprise des affaires, mais elle est modérée, quoique supérieure à celle de l'année dernière. Un certain marasme persiste, à cause du prix excessif des matériaux et de la main-d'œuvre. Les régions libérées sont toujours le centre de notre activité. On construit peu à Paris, et plus de maisons à usage commercial que de maisons de rapport.*

L'industrie hôtelière

A la *chambre syndicale des hôteliers de Paris (petits et moyens hôtels)* règne un assez grand optimisme :

— *La reprise des affaires est assez sensible. Il y a deux mois, le 20 % des chambres était disponible. Cette moyenne vient de descendre à 12 %. Si la législation nous laisse tranquilles, la situation, déjà meilleure que celle de l'année précédente, s'améliorera certainement.*

Objets d'art et curiosités

Par contre, on est mécontent à la *chambre syndicale des curiosités, beaux-arts :*

— *Le marché est calme, plutôt défavorable : la taxe de luxe contribue à nous paralyser. L'acheteur français, frappé par l'impôt sur le revenu, est rare. Quant à l'étranger, il reste sous l'impression de la loi Honnorat, limitant l'exportation des objets d'art. La loi est abrogée, mais hors de chez nous, on la croit toujours en vigueur. Aussi n'avons-nous aucune raison d'être optimistes.*

L'épicerie

A la *chambre syndicale des épiciers*, on apprécie ainsi la situation :

— *Le marché est un peu moins nerveux. Cependant il s'annonçait meilleur il y a un an. Non seulement les affaires ne paraissent pas augmenter, mais elles diminuent plutôt, grâce à la tension des changes. Et nous pensons que, jusqu'au printemps, il n'y a pas lieu d'espérer une amélioration quelconque.*

La boucherie

C'est une semblable réponse qui nous a été faite à la *chambre syndicale de la boucherie*... La situation n'y semble point justifier actuellement d'optimisme.

(*A suivre.*)

LES MONUMENTS du carrefour et de la clairière de l'Armistice

Le président de la République les présidents des Chambres et le conseil des ministres assisteront à la cérémonie du 11 novembre à Rethondes

Le gouvernement a arrêté, dans ses grandes lignes, le programme de la cérémonie qui aura lieu le 11 novembre à Rethondes.

On sait que cette cérémonie comporte l'inauguration de la clairière de l'Armistice et du carrefour de la Victoire où sont érigés, d'une part, à l'endroit même où la signature de l'armistice fut échangée entre le maréchal Foch et les délégués allemands, le monument commémoratif élevé par les soins des chefs de section, et d'autre part, le monument conçu par le ferronier d'art Brandt et offert par le *Matin*.

Le président de la République, les présidents du Sénat et de la Chambre, le président du conseil et tous les ministres se rendront par train spécial à Rethondes, en même temps que les ambassadeurs des puissances alliées.

Après la cérémonie et avant de rentrer à Paris, le président de la République s'arrêtera quelques instants à Compiègne.

Economisez le grain!
Economisez la farine!
Economisez le pain!
C'est économiser de L'OR

Les menus en Amérique ne seront plus rédigés en langue française

Est-ce l'exemple du traité de Versailles ? Le Syndicat des hôteliers et restaurateurs de Washington vient de décider que les menus, qui, de toute tradition, étaient jusqu'à ce jour rédigés en français, le seraient dorénavant en langue anglaise. Puisque les repas ne seront plus, à l'avenir, décrits dans notre langue, nous espérons pour nos amis d'Amérique que les magnifiques principes de la cuisine française continueront néanmoins de rayonner dans les Etats-Unis.

Les chauffeurs devraient être soumis à un examen médical sérieux

Nombre d'entre eux sont atteints d'infirmités dangereuses incompatibles avec leurs fonctions

M. Flessinger vient de demander l'adhésion de l'Académie de médecine à une réforme d'hygiène sociale extrêmement utile. Il s'agit de l'examen médical des chauffeurs. Ceux-ci ont un permis de conduire, mais ce permis ne spécifie que leurs aptitudes techniques ; il est essentiel aussi de tenir compte de leur santé et de leurs infirmités possibles. Celles-ci sont directement la cause de bien des accidents devenus aujourd'hui si nombreux. On sera sans doute étonné d'apprendre que nombre de chauffeurs sont sourds ou sont myopes. Certains sont épileptiques et on a pu voir récemment l'un d'eux pris brusquement d'une crise à son volant. D'autres, enfin, ont une maladie de cœur et sont exposés à des accidents subits.

Il paraît logique et nécessaire de n'accorder le permis de conduire qu'après examen sérieux et répété à intervalles réguliers de la vue, de l'ouïe, du cœur et de la tension artérielle, et M. Flessinger demande à l'Académie de formuler des vœux qui réclameront des pouvoirs publics cet examen médical sérieux.

Défense... en Belgique de s'embrasser en public

Ceci se passait en Belgique.

Par un après-midi de juillet dernier, un couple, uni par les liens sacrés et légitimes du mariage, se promenait dans la campagne. Un banc s'offrit aux yeux des conjoints. Ils s'y assirent. Ils échangèrent un certain nombre de tendres baisers.

Or, deux employés de chemin de fer, passant par là, furent choqués. Ils allèrent dire qu'ils étaient choqués à un sergent de ville. Le sergent de ville se rendit sur le lieu du scandale. Le ménage amoureux s'embrassait toujours et, en vertu (c'est le cas de le dire !) du code belge, qui interdit de s'embrasser en public, l'agent dressa contravention aux délinquants qui excipèrent : 1° de leur bonne foi, 2° de leur droit légitime d'échanger des baisers. L'agent fut implacable. Ils furent traduits devant le tribunal, furent condamnés, mais firent appel. La cour de Liége vient de rendre un jugement digne de Salomon. Elle a condamné ces époux enthousiastes à 78 francs d'amende, mais elle leur a fait remise de leur peine pour trois ans, à condition qu'ils promettent de ne plus recommencer en public.

ON RÉCLAME

*****

C'est une vieille rubrique du "Matin" qui va reparaître

***

Nos lecteurs retrouveront demain, dans une de nos pages, une rubrique qui leur est familière : celle des « On réclame ».

Nous la mettons avec joie à leur disposition pour qu'ils puissent exposer leurs doléances, dénoncer les abus, émettre leurs suggestions ou leurs idées.

Nous leur demandons seulement de le faire très succinctement, notre intention étant d'accueillir le plus grand nombre possible de réclamations ; et nous leur demandons aussi de ne nous signaler que les cas généraux intéressant le plus grand nombre.

APRÈS LE COUP D'ÉTAT FASCISTE

LE COMTE SFORZA DÉMISSIONNE

L'ambassadeur d'Italie à Paris se déclare en désaccord avec la politique extérieure du nouveau gouvernement

QUELQUES MEMBRES DU CABINET MUSSOLINI

De gauche à droite : MM. Giuriati, Federzoni, Vassallo, de Stefani, Oviglio

Dans la journée d'hier, le coup d'Etat fasciste a eu une grave conséquence. Le comte Sforza, ambassadeur d'Italie à Paris, a donné sa démission. On se rappelle que le comte Sforza fut ministre des affaires étrangères et qu'en cette qualité il travailla à réaliser un accord entre l'Italie et la nation iougoslave. Il fut le principal auteur du traité de Rapallo qui réglait par des concessions mutuelles raisonnables le problème épineux de Fiume et de la Dalmatie. Ses services apparurent comme si importants au roi Victor-Emmanuel qu'il lui décerna le collier de l'Annonciade, qu'une demi-douzaine de personnes militaires et politiques sont seules à posséder à l'heure actuelle.

Phot. Henri Manuel
LE COMTE SFORZA

Nous avions vu avant-hier le comte Sforza. Il ne nous avait pas caché que des dissentiments très graves au sujet de la politique extérieure du pays existaient entre lui et M. Mussolini. Il a notifié à Rome sa démission par une dépêche envoyée en clair et dont voici la traduction :

Je forme pour le nouveau gouvernement les vœux les plus cordiaux, mais dans une politique étrangère digne de ce nom, et qui ne soit pas seulement une somme de sentiments et de ressentiments, tout doit se tenir, et il faut que les postes les plus délicats soient occupés par des hommes en accord sur tous les terrains avec la pensée du nouveau gouvernement. Avec la tristesse d'abandonner ici un travail que je savais fécond et qui, j'en ai confiance, sera continué, mais convaincu de la nécessité de ma décision, je vous envoie ma démission d'ambassadeur en France. Je me tiens prêt, soit à partir aussitôt, soit à attendre le nouvel ambassadeur, si le gouvernement de Sa Majesté le juge préférable

A la fin de la matinée d'hier, le comte Sforza s'est rendu chez M. Poincaré pour lui faire part de sa résolution. Si cette démission est acceptée, et si le nouveau gouvernement ne tient pas compte des éminents services du comte Sforza, l'ambassadeur laissera à Paris d'unanimes regrets.

Comprenant les sentiments du peuple français et les vues du gouvernement de la République, le comte Sforza avait trouvé moyen de concilier avec une sincère amitié pour notre pays, la défense constante et habile des intérêts du sien.

Son attitude se comprend. La base de sa politique comme ministre des affaires étrangères était de faire de l'Italie la grande amie des Etats successeurs de l'Autriche-Hongrie. Il a été attaqué avec violence par les organes du fascisme. Cet homme de grand sens, quand on lui demande son opinion sur les fascistes, répond : « Je suis de mon siècle et je ne crois pas au miracle ».

M. de Martino, ambassadeur d'Italie à Londres, aura également une tâche difficile s'il veut rester à son poste ou s'il est appelé à de plus hautes fonctions. Les plus importants organes de la presse britannique ont entamé une violente campagne contre le fascisme, qu'ils suspectent de vouloir troubler la paix dans l'Europe centrale.

Peut-être que l'attitude de M. Mussolini et de ses amis, lorsqu'ils auront les responsabilités du pouvoir, sera de nature à dissiper ces inquiétudes et permettra à l'Italie de conserver d'utiles porte-parole auprès des grandes puissances

Les communistes de Vintimille subissent l'épreuve de l'huile de ricin

Vintimille, 31 octobre. — Dans la matinée, les fascistes ont parcouru la ville à la recherche des communistes et des socialistes notoires. Ils les ont conduits au siège du fascio, où ils ont été soumis à l'épreuve de l'huile de ricin.

A 14 heures, les fascistes ont pris le chemin de fer pour Oneglia, où des groupes de fascistes voisins les ont rejoints. Ils devaient occuper la mairie. A 22 heures, aucune nouvelle de cette expédition n'était encore parvenue ici.

L'ordre de démobilisation de l'armée fasciste n'a pas encore atteint la Riviera italienne. Les pouvoirs se trouvent toujours entre les mains de l'autorité militaire.

(*Matin.*)

LE CRIME d'un mutilé du travail

LE JURY DE LA SEINE ACQUITTE MARCEL MULLER

L'accusé avait tué le sous-chef du contentieux d'une compagnie industrielle au service de laquelle il avait été blessé

Ce n'est plus ici le crime crapuleux, le crime apachique, le crime de boue avec, parfois, on ne sait quel relent de basse volupté. Il s'agit d'un de ces drames rapides, inattendus, qui, de temps à autre, s'élèvent des profondeurs populaires.

Marcel Muller, jeune ouvrier parisien — il a vingt ans — est accusé d'avoir, le 14 février dernier, assassiné M. Arnoux, sous-chef du contentieux d'une compagnie industrielle, au service de laquelle Muller avait été blessé.

Mutilé du travail depuis le 25 mars 1920, l'accusé avait brusquement cessé de toucher le demi-salaire qui lui était consenti, en raison de son invalidité de 90 %, pour s'entendre proposer une rente viagère calculée d'après les dispositions de la loi sur les accidents du travail. Le 13 janvier, Muller avait connaissance de cette décision par le pointeur Bidenger, lequel le renvoyait au siège de la compagnie, rue La-Boétie.

Muller s'y rendit, le 14 janvier, dans l'après-midi. M. Arnoux, le sous-chef du contentieux, le reçut. On discuta. On offrait 1.330 francs à Muller, prétendant à 2.040 francs, par application d'une loi récente.

Il se serait écrié :

— Que voulez-vous que je fasse avec 100 francs par mois ?

En partant, il frappa violemment son côté droit mutilé, disant :

— Dire qu'il me manque ça !... Heureusement qu'il me reste le bras gauche !

Le propos était grave. Mais on n'est plus très certain des propos de Muller, qui nie avoir dit :

— Que faire avec 100 francs par mois ?

Muller écrivit ensuite au commissariat de police de son quartier :

Mon patron me refuse mes derniers salaires, et je ne suis pas encore guéri. Je vais tuer mon patron, tant pis pour lui. Il l'a voulu ! Il le mérite !

Dans sa pensée — et cette confusion persistera — le patron c'était M. Arnoux, rien que sous-chef du contentieux.

Trois coups de revolver

Muller guetta sa sortie, posté près des bureaux. A 18 h. 30. M. Arnoux paraissait. Un cri de colère. Trois coups de revolver. M. Arnoux tombe mortellement frappé.

Muller, interrogé, conte les péripéties du drame et de sa fuite, de rue en rue, de maison en maison, et au cours de laquelle il blessa le brigadier Malisset et l'agent Bernard.

C'est un récit étrangement pathétique, assez clair, certainement véridique, mais saccadé, littéralement bégayé pour le jeune meurtrier en proie à une émotion intense. Muller est, en outre, un nerveux, à qui les médecins aliénistes ont reconnu une responsabilité atténuée.

Croquis d'audience
MARCEL MULLER
au banc des accusés

M. le président Mouton l'interroge paternellement et semble ne pas le considérer avec moins de pitié que ne le font les défenseurs, Me Lafont, député, et Me Gabriel.

(Voir la suite en 2e page)

DES PAROLES ET NON DU PAIN

Des avions transporteront des orateurs dans les régions russes où sévit la famine

La *Pravda*, de Moscou, annonce que le commissaire de l'aviation militaire à Smolensk ayant proposé de mettre ses avions au service de l'approvisionnement pour les régions affamées, Koulintcheff l'a remercié et a fait savoir que les avions transpôrteront dans les endroits où la famine se fait le plus sentir « des orateurs et des tracts de propagande ».

Les populations des régions affamées seront certainement ravies en apprenant cette nouvelle encourageante.

L'absorption de la teinture d'iode a une action favorable sur la santé des enfants

Le professeur Nobecourt montre, dans une note présentée à l'Académie de médecine, les heureux résultats obtenus dans certaines maladies infantiles par l'administration, dans du lait, de teinture d'iode, à doses d'abord faibles, puis progressivement croissantes. Cette thérapeutique donne d'heureux résultats chez les enfants qui ont des amygdales volumineuses, des végétations adénoïdes, des granulations du pharynx ou des adénopathies du cou et du médiastin. L'action anti-infectieuse de la teinture d'iode est indéniable. Ses effets n'ont pas encore été bien appréciés dans la tuberculose.

LES ALÉRIONS AU DÉSERT

M. André Citroën fonde un prix de 15.000 francs pour le concours de Biskra

Le total des prix recueillis par le Matin *s'élève à 405.000 francs*

Nous recevons de M. Quinton la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur en chef,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. André Citroën m'informe aujourd'hui même qu'il met à ma disposition une somme de 15.000 francs, destinée à la fondation d'un prix en vue du congrès expérimental de vol à voile de Biskra.

Je suis heureux de lui exprimer mes sentiments de gratitude pour sa générosité. Son appui nous est d'autant plus précieux que nul plus que lui n'était qualifié pour comprendre l'effort que nous allons tenter à Biskra.

On sait que M. Citroën prépare depuis plusieurs mois la traversée des étendues désertiques du Sahara, de Touggourt à Tombouctou, à l'aide de ses voitures automobiles à chenilles, du type Kégresse-Hinstin. Actuellement, un groupe de voitures parties de Touggourt et portant chacune 800 litres d'essence, ravitaillent en carburant les postes d'Ouargla, d'Inifel et d'In-Salah. D'autres voitures, parties de Tombouctou, ravitaillent Kidal et, si possible, Tin-Zaouten.

Phot. Pirou
M. CITROEN

La mission qui va entreprendre la traversée, aller et retour, de ces 2.500 kilomètres de désert, comprend quatre voitures. Elle devra se frayer un chemin à travers des pays sans eau, sans routes, et si difficiles d'accès que la mission du général Laperrine y a perdu 1.500 chameaux pour le

simple ravitaillement en essence du raid aérien du commandant Vuillemin, où le général Laperrine a trouvé la mort.

Du Hoggar à Tin-Zaouten, les voitures à chenilles devront se diriger à la boussole dans un pays à peu près inconnu, le Tanezrouft, ou « pays de la soif », qui ne comporte aucun puits d'eau.

Si le succès couronne les efforts de M. Citroën, ce sont les conditions mêmes de la vie africaine modifiées ; c'est Biskra à quinze jours de Tombouctou.

Je suis fier qu'un pareil réalisateur ait tenu à nous aider dans une entreprise différente, mais dont il comprend la portée. Je fais des vœux pour que le retour de la mission coïncide à Biskra avec notre concours, afin que nous puissions fêter la réussite d'un des plus vastes projets de pénétration pratique qui aient été conçus.

R. Quinton,
vice-président de la Ligue aéronautique de France.

Le secret des radios et des télégrammes est désormais assuré

L'appareil de l'inventeur français Edouard Belin

La T. S. F., on le sait, est éminemment indiscrète. Ses ondes, lancées à travers l'espace, sont perçues de tous ceux qui, les récepteurs aux oreilles, en suivent dans les conditions voulues d'accord préalable les mystérieuses ondulations. Le secret de ces transmissions ne pouvait être assuré jusqu'ici (et encore d'une façon limitée) que par la seule méthode d'un langage conventionnel dont la « clef » était vite trouvée par ceux qui avaient intérêt à le surprendre.

Phot. *Matin*
M. EDOUARD BELIN

Un appareil que vient d'inventer l'ingénieur français Edouard Belin, dont les lecteurs du *Matin* connaissent déjà l'admirable procédé de transmission de la photographie et de l'écriture à distance sur fil téléphonique, met obstacle à ce grave inconvénient de la T. S. F.. Il assure d'une façon absolue le secret des transmissions radiotélégraphiques et aussi télégraphiques avec fil.

Le général Gouraud est nommé membre du conseil supérieur de la guerre

Au conseil des ministres qui s'est tenu hier matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Millerand, M. Maginot, ministre de la guerre et des pensions, a soumis à la signature du président de la République un décret nommant le général Gouraud membre du conseil supérieur de la guerre, en remplacement du général Maistre, décédé.

Un « éminent » journaliste parce que forçat émérite

La *Pravda* fait savoir avec indignation qu'un certain Poskak, qui était allé interviewer un directeur d'usine, a été rossé par les employés de l'administration de cette usine.

La *Pravda* proteste en ces termes :

« Ce Poskak, notre collaborateur depuis plusieurs années, jouit de notre considération toute particulière. C'est un forçat émérite, et nous protestons contre les violences dont il a été l'objet. »

Est-ce un Raphaël ?

Mont-de-Marsan, 31 octobre. — Télégr. *Matin*. — M. Charles Robert, négociant à Saint-Gor, déclaré en faillite le 25 juin 1921, vient de comparaître devant la cour d'assises des Landes sous l'accusation d'avoir détourné ou dissimulé frauduleusement une partie de son actif. En possession, notamment, d'un tableau de Raphaël, estimé 500.000 francs, provenant de l'héritage de sa mère, il l'a caché et s'est refusé à indiquer la cachette. Au cours de l'interrogatoire que lui a fait subir le président de la cour d'assises, il s'est borné à déclarer qu'il cachait ce tableau pour pouvoir le vendre un jour à son véritable prix et désintéresser ainsi ses créanciers. Toutes les objurgations du président n'ont pu arriver à le faire changer d'idée.

Les deux ans de prison qui lui ont été octroyés n'éclaircissent pas le mystère : un Raphaël authentique est-il caché et où ?

PREMIERS FROIDS

Lui. — *Pourquoi es-tu si froide avec moi ?*
Elle. — *Parce que tu ne veux pas m'acheter un manteau de fourrure !!!*

PROPOS D'UN PARISIEN

Allez ! Marchez ! Courez ! Travaillez ! Commercez !

Vous connaissez tous cet orateur — si vous ne le connaissez pas, vous connaissez son frère — qui termine tous ses discours par ces paroles éloquentes : « Pour que la France reprenne sa place économique dans le monde, fabricants, fabriquez ; commerçants, commercez ; exportateurs, exportez !... Soyez hardis, et vous aurez bien mérité du pays et de la République ! » (*Applaudissements, l'orateur est félicité.*)

Ayant entendu ces discours, un commerçant revint tout enthousiasmé à son bureau. Il trouva justement une commande pour Madagascar. Il y mit tous ses soins et confia de la sorte, au chemin de fer de l'Etat, quinze colis postaux valant chacun 108 francs. Neuf de ces colis ne sont jamais arrivés. Depuis vingt mois, — car l'histoire que je vous raconte, elle, est arrivée — depuis vingt mois, deux fois dix, comme disent les demoiselles du téléphone, le commerçant réclame sans résultat le remboursement de ses colis. Par contre, il a dû payer aux contributions indirectes 168 francs de droits pour non-exécution des formalités douanières qui incombaient aux transporteurs. Il a fourni toutes les pièces nécessaires, écrit dix lettres, remis ses intérêts à un homme d'affaires. Rien. L'exportateur qui voulut exporter en est donc pour son argent, son travail, ses soucis, ses réclamations, et les applaudissements qu'il prodigua à l'orateur qui engageait les fabricants à fabriquer, les commerçants à commercer, les exportateurs à exporter, mais qui n'ose pas faire un geste pour qu'on puisse se servir honnêtement, proprement et promptement de l'outil à transporter, sans lequel il est vain d'essayer d'exporter.

Louis Forest

UNE LIGUE AMÉRICAINE contre le régime sec

Le *World* annonce que les excès des tribunaux américains sévissant contre l'importation du vin aux Etats-Unis ont fait naître un important mouvement de protestation. Une ligue vient de se former à Washington pour demander que le régime sec ne s'applique qu'aux alcools nuisibles à la santé. Plus de deux cents candidats au Sénat et à la Chambre des députés ont signé l'appel de cette ligue en demandant que la fabrication et l'importation du vin et de la bière redeviennent libres aux Etats-Unis. Le secrétaire de cette ligue, M. J. C. Hinclay, affirme qu'elle compte déjà plus de 350.000 adhérents.

L'HIVER PRÉCOCE...

Dax, 31 octobre. — Télégr. *Matin*. — D'importants passages d'oiseaux migrateurs viennent de traverser les Landes, se dirigeant vers le sud. Des cailles ont pu être prises à la main ces jours derniers à Dax. Des vols de vanneaux et de grives seraient l'indice d'un hiver très froid.

EN QUATRIEME PAGE :

Les Mille et un Matins : L'Ennemi des hommes, par Albert-Jean.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France